

**PROJET EOLIEN CHEMIN DU CHENE**  
**COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 25 AVRIL 2019**  
**A HARCIGNY**

*Projet éolien  
Chemin du Chêne*



Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par Global Wind Power)

**TABLE DES MATIERES**

<b><u>1. LES PARTICIPANTS</u></b>	<b><u>2</u></b>
<b><u>2. INVITATION A LA RENCONTRE</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>3. ORGANISATION DE LA RENCONTRE</u></b>	<b><u>3</u></b>
☉ ATELIER 1 - PRESENTATION DE LA METHODE	3
☉ ATELIER 2 - ENJEUX PAYSAGERS	5
☉ ATELIER 3 - EXPRESSION DES AVIS ET INSCRIPTION A LA LISTE D'INFORMATION	6
☉ AUTRES SUPPORTS : INFORMATION GENERALE	6
<b><u>4. DEROULEMENT DE LA PERMANENCE ET THEMATIQUES ABORDEES</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>5. THEMATIQUES ABORDEES</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>6. CONCLUSION</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>7. CONTACT DE GLOBAL WIND POWER</u></b>	<b><u>9</u></b>
<b><u>ANNEXE</u></b>	<b><u>10</u></b>

## 1. Les participants

Ont participé à la rencontre une trentaine d'habitants des communes de Plomion, Harcigny, Jeantes et Bancigny, ainsi que :

### Commune d'Harcigny

Michel TOUCHE, Maire  
Hervé JOVENIAUX, Maire-adjoint  
Patrick BRIQUET, Maire-adjoint  
Lionel PICART, Conseiller municipal  
Patrick BRIQUET, Conseiller municipal  
Benoît WOIMANT, Conseiller municipal  
André BONNET, Conseiller municipal  
Isabelle WATIER, Conseillère municipale

### Global Wind Power

Thomas LOPEZ, Chef de projet et responsable du projet éolien  
Chemin du Chêne  
Léo MARIE, Responsable de région, Chef de projet

### Animation

Constant DELATTE et Noé FOURCAUD, Quelia, agence de concertation mandatée par Global Wind Power pour animer la permanence et rédiger le compte-rendu.

Ce compte-rendu restitue un résumé du déroulement de la rencontre organisée par Global Wind Power.

## 2. Invitation à la rencontre

Les habitants des communes d'Harcigny et de Plomion et des maisons proches de la zone d'étude ont été invités à participer à la rencontre organisée à l'initiative de Global Wind Power et sur demande des participants à la réunion de concertation du 7 février 2019. L'invitation a été diffusée à tous les habitants en première page de la lettre d'information distribuée en boîtes aux lettres le 4 avril 2019

### *Informez-vous sur le projet le jeudi 25 avril de 17h à 20h*

L'équipe de Global Wind Power sera à la salle des fêtes d'Harcigny le jeudi 25 avril de 17h à 20h pour présenter le projet éolien Chemin du Chêne. Venez échanger avec nous et soumettre vos suggestions.

A cette occasion nous pourrions expliquer les étapes de développement du projet, la manière dont nous prenons en compte les enjeux du territoire. Nous pourrions répondre à vos questions sur le fonctionnement d'un parc éolien.

(carte avec la zone de distribution en annexe). Des lettres d'information étaient aussi accessibles en mairies d'Harcigny et de Plomion.

Extrait de la lettre d'information n°2

Les élus des deux communes ont été informés de la tenue de la permanence, organisée en salle des fêtes d'Harcigny, mise à disposition pour l'occasion par la municipalité.

## 3. Organisation de la rencontre

Les participants à la rencontre étaient invités à découvrir le projet, à échanger avec les porteurs du projet et à contribuer à la démarche en participant à 3 ateliers en accès libre, à partir de 17h et jusqu'à 20h, dans la salle des fêtes de la Mairie d'Harcigny :

- Atelier 1 : présentation de la méthode de développement du parc éolien
- Atelier 2 : enjeux paysagers
- Atelier 3 : expression des avis des participants

Tous les ateliers étaient en accès libre et de manière continue. Les participants pouvaient passer d'un atelier à l'autre à tout moment.

### ➔ Atelier 1 - Présentation de la méthode

Global Wind Power a présenté aux participants les réflexions depuis l'origine de la démarche pour le développement du parc éolien sur le territoire à l'aide des 4 cartes présentes sur la page suivante (présentées également sur le site internet du projet).



Photo Atelier 1

1<sup>ère</sup> étape : définition de la zone d'étude – périmètre de 500 mètres aux habitations



2<sup>ème</sup> étape : définition de la zone d'étude – focalisation sur les communes de Plomion et Harcigny réceptives au projet



3<sup>ème</sup> étape : définition de la zone d'étude – prise en compte des enjeux paysagers et écologiques



4<sup>ème</sup> Étape : des servitudes – identification des contraintes techniques et des infrastructures sur la zone d'étude

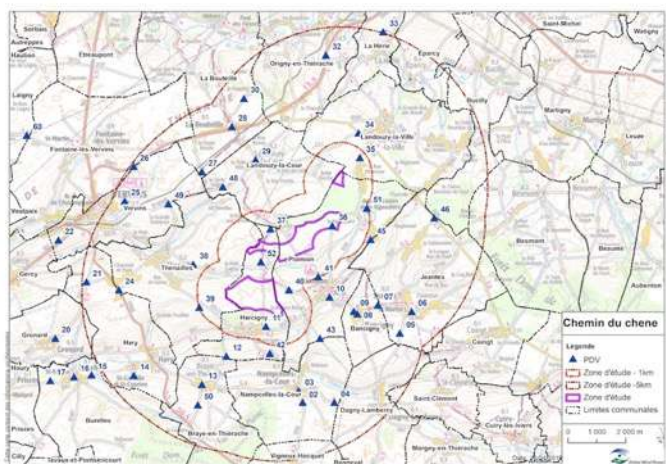




## ➔ Atelier 2 - Enjeux paysagers

Cet atelier présente 2 cartes indiquant les points de vue retenus pour réaliser les photomontages de l'étude paysagère.

### Localisation des points de vue



Des photos panoramiques réalisées depuis certains points de vue autour de la zone d'étude étaient à disposition des participants au format A3 afin qu'ils puissent visualiser concrètement les panoramas locaux indiqués sur la carte et identifier les enjeux paysagers à prendre en compte.

### Panorama depuis le bas de la rue de la gare à Plomion



### Panorama depuis le point haut du bois du Mont



### Panorama depuis l'église de Bancigny



A l'occasion de cet atelier ont été recueillis les enjeux paysagers que souhaitent exprimer les participants en réaction aux panoramas. Les

Projet éolien Chemin du Chêne – Compte-rendu de la rencontre du 25 avril 2019

résultats de cet atelier sont synthétisés en page 8 dans la thématique  
« *Enjeux paysagers.* »

### ➔ Atelier 3 – Expression des avis et inscription à la liste d'information

Des bulletins pour exprimer son avis ou poser une question par écrit, de manière nominative ou anonyme, ainsi que des fiches d'inscription à la liste d'information étaient à disposition des participants.

Photo atelier 3



### ➔ Autres supports : information générale

Global Wind Power avait mis à disposition plusieurs éléments en libre-service :

- des fascicules sur l'éolien
- des kakémonos sur l'éolien

- les deux premières lettres d'information qui ont été distribuées aux habitants de Plomion et Harcigny
- une affiche présentant Global Wind Power et le calendrier du projet

Photos de la salle des fêtes d'Harcigny pendant la permanence



Affiche présentant Global Wind Power et le calendrier du projet



Couvertures des 2 lettres d'information



**4. Déroulement**

La grande majorité des participants sont arrivés dès 17h et sont restés entre 1 et 2 heures sur place, prenant le temps d'échanger longuement avec les porteurs de projet et de découvrir les différents ateliers pour prendre connaissance de la démarche.

Les habitants échangent directement avec les porteurs du projet, ils expriment à l'oral leur positionnement vis-à-vis du projet ou de l'éolien en général.

De nombreuses thématiques (page 8) sont abordées et ont fait l'objet de réponses détaillées de la part des représentants de Global Wind Power pendant la rencontre.

Les participants sont encouragés à participer et à donner leurs avis sur le projet. Il n'y a pas eu de contribution écrite sur les bulletins à cet effet.

Un seul participant a demandé à inscrire son adresse email à la liste d'information.

**5. Thématiques abordées**

De nombreuses thématiques et questions ont été abordées par les participants à l'occasion de la permanence.

**Développement éolien**

La planification du développement éolien à l'échelle du territoire (projets et parcs mitoyens ou proches).

**Caractéristiques du projet**

La hauteur des éoliennes envisagées (relativement à celles de Montcornet).



### Santé

Les impacts des éoliennes sur la santé des animaux et des riverains, notamment à cause des émissions d'ondes.

Le risque d'effet stroboscopique lié à l'ombre des pâles des éoliennes.

### Enjeux techniques

Les perturbations éventuelles des ondes hertziennes (réception TV) à cause des éoliennes.

Motivation et modalités du bridage des éoliennes.

Bruit des éoliennes la nuit.

La possibilité d'enterrer les lignes électriques (pour limiter l'émission des ondes).

### Enjeux environnementaux

L'impact des socles en béton des éoliennes sur l'environnement (pression géologique, adjuvant ou produits chimiques présents dans le béton).

L'impact des éoliennes sur la faune (dont le gibier pour la chasse et les oiseaux) ainsi la flore locale.

### Enjeux énergétiques

L'installation d'autres énergies renouvelables.

Les résultats des études de vent sur la zone d'étude.

Les besoins en production d'énergie en France.

### Enjeux économiques

L'emploi créé en France par la filière éolienne.

Le coût de la production d'électricité éolienne.

L'impact du futur parc éolien sur les factures d'électricité des habitants.

La perception de revenus liés à l'éolien par des propriétaires fonciers.

### Enjeux paysagers et tourisme

Les contraintes imposées aux habitants pour des travaux extérieurs sur leur maison à proximité de l'église fortifiée classée de Plomion en regard des règlementations imposées à l'implantation d'éoliennes.

Visibilité des éoliennes de nuit (lueur de celles de Montcornet perceptibles à Harcigny et Plomion).

Visibilité des éoliennes depuis le bourg d'Harcigny.

La compatibilité du développement de l'éolien vis-à-vis du patrimoine historique de la Thiérache (57 églises fortifiées sur le territoire).

### Dispositif d'information et de dialogue

La prise en compte de l'avis de la population locale dans le projet.

## 6. Conclusion

La permanence a permis de présenter le projet directement aux habitants des communes de Plomion et d'Harcigny et d'établir un contact entre eux et le porteur projet.

Les participants venus pour s'informer, et mieux comprendre ont semblé satisfaits de pouvoir échanger directement avec l'équipe de Global Wind Power.

Certains participants ont montré leur approbation envers le projet, la démarche de Global Wind Power et notamment des habitants de la commune d'Harcigny.

Certains participants ont clairement affiché une opinion négative envers le projet. Les arguments évoqués ont essentiellement porté sur les impacts visuels et paysagers de l'implantation du parc éolien, de jour comme de nuit. Les vues depuis le bourg de Plomion sont notamment revenues plusieurs fois parmi les points de sensibilité notable exprimés par les participants.

A l'issue de la rencontre, Quelia recommande au porteur du projet de poursuivre l'information du public via le site internet et la diffusion de la lettre d'information qui semble effectivement efficace comme l'a prouvé la fréquentation de la rencontre du 25 avril. Il est également fortement recommandé de continuer à échanger de manière continue avec les élus municipaux des communes.

## **7. Contact de Global Wind Power**

Pour rappel le site internet d'information sur le projet éolien de Chemin du Chêne :

<https://ProjetEolienCheminDuChene.fr>

et l'adresse email pour contacter les porteurs du projet :

[Contact@ProjetEolienCheminDuChene.fr](mailto:Contact@ProjetEolienCheminDuChene.fr)

## Annexe – Lettre d'information n°2 distribuée aux habitants des communes de Plomion et Harcigny le 4 avril 2019



# Projet éolien Chemin du Chêne

Lettre d'information n°2 – Avril 2019

## L'équipe de Global Wind Power vient à votre rencontre

**Informez-vous sur le projet  
le jeudi 25 avril de 17h à 20h**

L'équipe de Global Wind Power sera à la salle des fêtes d'Harcigny le jeudi 25 avril de 17h à 20h pour présenter le projet éolien Chemin du Chêne. Venez échanger avec nous et soumettre vos suggestions.

A cette occasion nous pourrions expliquer les étapes de développement du projet, la manière dont nous prenons en compte les enjeux du territoire. Nous pourrions répondre à vos questions sur le fonctionnement d'un parc éolien.

Découvrez les nouvelles actualités du projet sur le site internet et apportez vos contributions à nos réflexions :

<https://ProjetEolienCheminDuChene.fr>

### Le mât de mesure du vent implanté, des premiers résultats prometteurs

Le mât de mesures du vent, d'une hauteur de 120 mètres, a été installé en février 2019 pour une durée d'un an sur une parcelle agricole au centre de la zone d'étude.

La moyenne de vitesse du vent relevée depuis l'installation du mât est de 31 km/h à 120 mètres de haut. Il faudra pondérer cette moyenne avec les mesures prises tout au long de l'année à venir. Ces premiers résultats sont prometteurs puisque les pales des éoliennes commencent à tourner avec un vent de 10,5 km/h.



## Projet éolien Chemin du Chêne

### Des études pour affiner nos réflexions d'implantation

Nos écologues, qui recensent les enjeux environnementaux sur le terrain, nous recommandent, pour l'implantation des éoliennes, de s'éloigner des bois. En effet, la lisière de forêt (en vert sur la carte ci-contre) est plus sensible écologiquement.

Les servitudes techniques identifiées (en orange, jaune, bleu et gris sur la carte) imposent un recul aux lignes électriques, aux faisceaux hertziens et à la route départementale.



### Comment l'implantation des éoliennes est-elle définie ?

Grâce aux études (technique, environnementale, paysagère, acoustique, de vent) réalisées par nos experts, nous identifions les enjeux à prendre en compte pour définir l'implantation des éoliennes. Nous attendons les premiers résultats des études pour proposer une première implantation des éoliennes en mai 2019.

### Comment représenter les futures éoliennes dans le paysage ?

Des photos du paysage en direction du projet sont réalisées depuis une soixantaine de points de vue répartis sur 3 périmètres (immédiat, rapproché et éloigné) allant jusqu'à 20 kilomètres autour de la zone d'étude.

### Des enjeux paysagers à prendre en compte

L'étude paysagère, patrimoniale et touristique souligne plusieurs sensibilités locales importantes :

- les églises protégées de Plomion, Bancigny et Nampcelles-la-Cour
- le circuit des églises fortifiées et le chemin de randonnée GR 22
- la vallée verte et La Nigaudière

Lorsque l'implantation et les caractéristiques des éoliennes seront connues, elles seront insérées sur les photos pour donner une représentation réaliste de l'intégration du futur parc éolien dans le paysage local.

### Vous aussi apportez vos contributions

Nous vous invitons à vous rendre dès à présent sur le site internet dédié au projet. Vous pouvez ainsi vous informer, poser des questions et apporter vos contributions.

<https://ProjetEolienCheminDuChene.fr>  
ou par courriel : [contact@ProjetEolienCheminDuChene.fr](mailto:contact@ProjetEolienCheminDuChene.fr)



### Actualité – Campagne acoustique

10 sonomètres ont été installés autour de la zone d'étude pour une durée de 10 jours. L'étude acoustique permet de mesurer le bruit résiduel correspondant au bruit audible actuellement autour de la zone d'étude, puis de simuler, grâce à des logiciels spécifiques, l'impact sonore des futures éoliennes. Les simulations permettent de s'assurer que le parc éolien respectera la réglementation.



Publication par Global Wind Power France SAS en avril 2019 - Tour Vista, 52-54 quai de Dion Bouton, 92806 Puteaux  
Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique



## Annexe – Zone de distribution des lettres d'information

